

ÉTATS DU GOLFE

Koweït

Bahreïn

Qatar

Émirats arabes unis

Oman

*Guide
de l'exportateur
canadien*

stor
HF
1010
.G85A6514
1988
STORAGE

OTWATTO
252 251
252 251
252 251
252 251

OTWATTO
252 251
252 251
252 251
252 251

(Also available in English)

ÉTATS DU GOLFE

MAIN
HF
1010
.GBSA6514
1988
STORAGE

Koweït
Bahreïn
Qatar
Émirats arabes unis
Oman

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS /
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
125 SUSSEX
OTTAWA K1A 0G2

*Guide
de l'exportateur
canadien*

Direction de l'expansion du commerce au
Moyen-Orient (GMT)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa, Canada
K1A 0G2

1988

15-234-050

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. GÉNÉRALITÉS	5
II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR	9
III. COMMERCE AVEC LES ÉTATS DU GOLFE	17
IV. VOYAGES À DESTINATION DES ÉTATS DU GOLFE	21
V. AUTRES RENSEIGNEMENTS	24

AVIS IMPORTANT

Ce guide n'est qu'une introduction à certains aspects du commerce avec les États du Golfe. Il n'est nullement exhaustif. Les pratiques et coutumes en matière de transactions commerciales peuvent changer rapidement, sur bref préavis, voire à l'improviste, ou peuvent être appliquées de façon incohérente. Il est vivement conseillé aux sociétés canadiennes de demander à des spécialistes de leur fournir des conseils appropriés et à jour en rapport avec leur situation et leurs projets avant de s'engager financièrement ou juridiquement.

I. GÉNÉRALITÉS

Géographie

Les États autonomes du Golfe sont situés le long de la rive sud du golfe Persique et de la côte est de la péninsule Arabique. Ces États sont, du nord-ouest au sud-est : Koweït, Bahreïn, Qatar, les Émirats arabes unis et Oman. Ils sont bordés par l'Arabie Saoudite à l'ouest et font face à l'Iran, de l'autre côté du Golfe.

Le Koweït, d'une superficie de 18 000 kilomètres carrés, confine à l'Iraq au nord et partage avec l'Arabie Saoudite, au sud, l'administration de la zone pétrolière.

Le Qatar, péninsule de 160 kilomètres de longueur sur 64 de largeur, ressemble beaucoup topographiquement à **Bahreïn**, archipel situé entre le Qatar et l'Arabie Saoudite. L'île principale de Bahreïn mesure 64 kilomètres de longueur sur 16 de largeur. À part deux petites îles isolées, elle est la seule partie habitée de l'État.

Les Émirats arabes unis, au nombre de sept, couvrent une superficie totale de 155 400 kilomètres carrés. Le plus grand d'entre eux est Abu Dhabi, avec une superficie de 65 000 kilomètres carrés composée principalement d'un désert côtier et d'îles. Dubaï et les cinq émirats plus petits (Sarjah, Ahman, Fujairah, Umm Al-Qaiwain et Ras al-Kaimah) forment le reste des É.A.U.

Oman, d'une superficie de 320 000 kilomètres carrés et avec bien plus de 1 600 kilomètres de côte, se situe en bordure du golfe d'Oman, qu'il longe depuis le détroit d'Ormuz, jusqu'à sa frontière occidentale avec la République démocratique populaire du Yémen (connue autrefois sous le nom d'Aden).

Histoire

En l'an 3 000 av. J.-C., d'anciennes civilisations existaient sur l'île de Faïlaka, au large de la côte du Koweït, et à Bahreïn. Il semblerait que ce dernier ait abrité l'ancienne civilisation Dilmoun (et ait été, d'après certains, le Jardin d'Éden). Oman, qui daterait

de la même période, fut une base d'opérations pittoresque et importante pour les Portugais au 16^e siècle, avant de devenir elle-même une puissance maritime et d'exercer sa suprématie sur Zanzibar, l'Afrique de l'Est et certaines parties de l'Inde pendant quelque temps.

Plus près de notre ère, des tribus venues de l'intérieur de la péninsule Arabique émigrèrent pour s'établir au 18^e siècle dans les États de la partie supérieure du Golfe, où elles fondèrent des établissements, vivant de la pêche aux huîtres perlières et du commerce maritime. Au 19^e siècle, divers traités furent signés avec la Grande-Bretagne, qui maintint une certaine suprématie sur la région jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le Koweït est devenu entièrement indépendant en 1961; le Qatar, Bahreïn et les Émirats arabes, en 1971. Oman est resté relativement fermé au monde extérieur jusqu'à ce que son dirigeant actuel en ouvre les frontières à la communauté internationale en 1970.

Population et villes

État	Population	Villes principales
Koweït	1 695 000 habitants (1985)	*Koweït
Qatar	281 000 habitants (1983)	*Doha
Bahreïn	397 000 habitants (1983)	*Manama
Émirats arabes unis	1 220 000 habitants (1983)	*Abu Dhabi, Dubai, Sarjah Al-Ain
Oman	1 130 000 habitants (1983)	*Mascate

* capitale

Plus de la moitié de la population du Koweït est constituée d'étrangers. La même chose s'applique au Qatar, à un moindre degré à Oman et Bahreïn, et dans une plus large mesure aux Émirats arabes unis,

où 80% des habitants seraient étrangers. Dans tous les milieux d'affaires, on trouve des Palestiniens, des Égyptiens, des Iraniens, des Indiens et des Pakistanais.

Gouvernement

Chaque État du Golfe est gouverné par une famille dirigeante. Les Émirats arabes unis sont le seul État doté d'une assemblée nationale. Chaque gouvernement dispose d'un appareil complètement distinct et complexe. À l'exception d'Oman (dont le gouvernement et l'administration ont toujours été distincts aux niveaux national, régional et local), les États du Golfe peuvent être considérés comme des « États-cités » dominés par des formes centralisées de gouvernement.

Religion et coutumes

Tous les États sont musulmans, même si les chrétiens y sont nombreux. Durant le mois du Ramadan qui varie d'une année à l'autre, les heures de travail sont réduites, les activités commerciales ont tendance à ralentir, et ce n'est guère une période propice aux voyages de prospection commerciale.

Les principales coutumes dont vous devez être au courant sont les suivantes :

1. La religion interdit aux musulmans de consommer de l'alcool.
2. Les mets et les aliments traditionnels se prennent de la main droite.
3. Si l'on vous offre du café ou du thé, vous devez prendre puis rendre la tasse de la main droite.
4. Vous ne devez pas manger de porc en présence de musulmans.
5. Il est utile de connaître les formules de courtoisie les plus courantes en Arabie, surtout quand il s'agit d'une première rencontre.

Beaucoup de femmes portent encore le voile. En principe, les femmes n'accompagnent pas leur mari aux réceptions. Toutefois, la coutume change. Le nombre de femmes qui fréquentent les établissements d'enseignement supérieur dans les pays du Golfe dépasse à présent celui des hommes. Les femmes occupent maintenant une place dans la fonction publique et dans le secteur commercial. Les

Canadiennes peuvent se rendre au Moyen-Orient en voyage d'affaires, mais ne doivent pas oublier que le milieu des affaires était, par le passé, exclusivement masculin.

Il est de coutume d'appeler tous les ministres gouvernementaux, le président de la Chambre de commerce et les autres dignitaires « Votre Excellence ». Le titre « Cheikh » est normalement réservé aux membres de la famille royale (contrairement à la coutume en Arabie Saoudite). Les Arabes du Golfe sont des gens extrêmement dignes et cordiaux. Les marques de respect, quelle que soit la façon dont elles sont formulées, sont appréciées et rendues.

Langue

Dans tous les États du Golfe, l'arabe est la langue nationale. Toutefois, l'anglais est très répandu dans le milieu des affaires. On peut au besoin recourir aux services d'interprètes.

II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Généralités

L'économie de tous les États du Golfe repose plus ou moins sur le pétrole et le gaz. Au Koweït, au Qatar et dans les Émirats, ces richesses constituent la source quasi exclusive des recettes et des devises étrangères officielles du gouvernement. Il n'est pas étonnant que le revenu par habitant de chacun de ces trois États soit parmi les plus élevés du monde. Bahreïn, dont les réserves moins importantes sont en train de s'épuiser, se tourne vers d'autres secteurs économiques. Les ressources naturelles d'Oman semblent offrir plusieurs autres options à cet État.

Bien que fondamentalement solide, l'économie de tous les États du Golfe a été affectée par une baisse des revenus pétroliers à la suite de la décision de l'OPEP, en 1981, de réduire les prix du pétrole. Tous les États, à l'exception d'Oman, ont réduit leurs dépenses de développement. Le Qatar et les Émirats arabes unis ont été les plus touchés, suivis par Bahreïn. Le Koweït est, en quelque sorte, protégé par les gains considérables qu'il a réalisés sur les investissements à l'étranger. Oman a continué de produire du pétrole et du cuivre, ainsi que d'accroître ses dépenses de développement, avec l'aide, récemment, de prêts internationaux.

Développement et rôle du Conseil de coopération du Golfe (CCG)

Les États du Golfe ont chacun adopté des voies légèrement différentes vers le développement. Tous se rendent compte que la dépendance à l'égard du pétrole brut les place dans une situation vulnérable. Le problème est d'assurer une économie solide fondée sur la production de produits du pétrole de plus grande valeur ou sur les industries non pétrolières connexes.

Jusqu'en 1981, le développement des diverses installations et industries n'avait guère été coordonné. Néanmoins, depuis 1981, la coordination des politiques relatives à l'économie et à l'industrialisation s'est améliorée sous les auspices du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Le CCG, dont font partie les cinq États du Golfe et l'Arabie Saoudite, est une fédération créée en 1981 pour élaborer des politiques communes en matière de défense, de sécurité nationale, d'économie, de commerce et de services sociaux.

La principale réalisation du CCG jusqu'ici a été l'Accord d'union économique pour la création d'un marché commun permettant le libre mouvement des capitaux, des personnes et de l'activité économique, la coordination des politiques de développement, la coordination des politiques financières et monétaires, la coopération en matière de transports et de communications et à l'égard d'autres questions techniques. Le CCG a également permis l'adoption d'un tarif uniforme, la création d'une corporation des investissements du Golfe, l'adoption — en cours — de taux uniformes dans le secteur des services publics. Dans le secteur de l'industrie, le double emploi inutile a fait progressivement place à la participation commune des membres du CCG au financement de nouveaux projets, comme la compagnie Arab Iron and Steel et le nouveau complexe pétrochimique, qui se trouvent tous deux à Bahreïn.

Le développement de l'infrastructure est pratiquement achevé dans tous les États membres du CCG, à l'exception d'Oman. Les installations portuaires sont bonnes. Des routes adéquates et de bons services aériens relient les divers États. Des usines de dessalaison ont été construites à proximité de centrales électriques dont la nouvelle capacité peut être augmentée en fonction des besoins. Les télécommunications, bien qu'elles soient adéquates, ont été les premières à faire l'objet d'améliorations. Une plus grande importance est accordée à l'entretien de l'infrastructure, autrefois négligée.

Le Koweït fonde son avenir sur la mise au point de nouveaux produits pétroliers raffinés, qui peuvent être maintenant commercialisés par l'intermédiaire de ses divers points de distribution dans le monde. Comme l'on estime que les réserves de pétrole dureront plus de 300 ans, au taux de production actuel, il s'agit là d'une approche réaliste dans le cas du Koweït. Rien n'a été prévu en ce qui concerne l'industrie lourde.

Bahreïn, dont les réserves de pétrole brut s'épuiseront vraisemblablement au cours de la prochaine décennie, a créé des industries de remplacement, dont une fonderie d'aluminium et des industries connexes, un chantier de construction navale, une usine de palettisation de minerai de fer et un complexe pétrochimique fonctionnant au gaz non associé. Bahreïn continuera de renforcer son rôle de centre financier et touristique régional et devrait tirer avantage sur ce plan de l'ouverture de l'autoroute qui le relie à l'Arabie Saoudite.

Le Qatar a choisi de concentrer ses efforts sur l'industrie lourde, avec un complexe sidérurgique, des cimenteries, une usine d'engrais et un complexe pétrochimique. L'avenir semble plus sûr à présent que le Qatar entreprend l'exploitation de l'énorme gisement de gaz de North-Field. Le gaz provenant de ce gisement assurera à l'industrie nationale une alimentation stable en matières premières et devrait rapporter à long terme d'appréciables recettes d'exportation.

Les Émirats arabes unis, ne voulant plus être tributaires du pétrole, ont construit des cités industrielles près d'Abu Dhabi et de Dubaï. Ils ont d'importants projets dans le secteur non pétrolier, entre autres une fonderie d'aluminium, la cale sèche de Dubaï, plusieurs cimenteries et toute une série d'usines de fabrication secondaire.

Oman édifie encore son infrastructure. La production de pétrole continue d'augmenter, de même que la capacité d'exportation. La diversification économique s'accomplit par l'exploitation des ressources minières et l'expansion de l'agriculture et de la pêche. Des usines ont été construites pour la fabrication de ciment, la production d'engrais et de divers produits secondaires.

Les États du Golfe font maintenant face à de nouveaux problèmes, de nouvelles dépenses, et donc à de nouvelles priorités. La création d'établissements d'enseignement, notamment d'universités et d'établissements techniques, continuera également de faire partie des priorités, les États du Golfe ne voulant plus dépendre de la main-d'œuvre expatriée. Les services sociaux, déjà bien avancés, continueront d'être améliorés et élargis, notamment dans le cas des hôpitaux et des logements. Les institutions et les marchés financiers locaux seront améliorés de façon à permettre aux ressortissants des États du Golfe d'exercer un plus grand contrôle sur la gestion de leurs ressources en capital. Les télécommunications seront élargies et modernisées.

Pétrole et richesses minérales

La découverte de pétrole à Bahreïn, au début des années 30, a amené les géologues à croire, à juste titre, à la présence d'hydrocarbures sur tout le littoral du Golfe. Les réserves des États du Golfe sont tant sous-marines que terrestres et renferment divers types d'hydrocarbures de qualité courante.

Avant la présente décennie, l'accent était placé sur l'extraction du pétrole. Une grande partie du gaz associé était brûlée faute de solutions plus rentables. Tous les États du Golfe ont édifié des systèmes destinés à recueillir, distribuer et liquéfier le gaz au lieu de le brûler. La plupart des centrales électriques, des industries lourdes et des complexes pétrochimiques du Golfe fonctionnent à présent au gaz.

Le problème qui se pose par suite de cette nouvelle dépendance à l'égard du gaz est que les réserves de gaz associé ont diminué en proportion de la baisse de production de pétrole brut. Les industries lourdes ont manqué de gaz et ont dû réduire leur production en conséquence. C'est pourquoi le gisement de North-Field au Qatar a une telle importance et est probablement appelé à devenir la base d'un réseau de distribution de gaz entre les États du Golfe.

Les compagnies pétrolières nationales des cinq États du Golfe, possèdent et contrôlent à présent une grande partie des industries d'extraction et de traite-

ment et jouent un rôle de plus en plus important dans la commercialisation de leurs propres produits. La Kuwait Petroleum Corporation s'est agrandie et s'est diversifiée, ce qui lui vaut à présent la réputation de « huitième sœur ». Toutes les compagnies nationales sont maintenant engagées dans la prospection de nouvelles réserves de pétrole ou de gaz, mais c'est dans les Émirats et en Oman que ces opérations sont les plus importantes.

Seul Oman possède des gisements minéraux, notamment du cuivre, d'une certaine importance. On y trouve également de l'amiante, du fer chromé, du manganèse et du charbon. Oman et le Qatar ont de modestes gisements de minéraux employés dans la construction, comme le calcaire, le gypse et l'argile.

Agriculture et alimentation

À l'heure actuelle, presque tous les produits alimentaires consommés dans les États du Golfe doivent être importés. Cela représente un marché de denrées alimentaires de l'ordre de 2 milliards de dollars américains par an. Le climat, la pauvreté du sol et le manque d'eau douce entravent énormément la culture des plantes indigènes. Les États du Golfe ont tous investi des fonds considérables dans la recherche agricole; la culture hydroponique fait l'objet de nombreux travaux.

Plusieurs fermes laitières et d'élevage de volaille dépendent presque exclusivement d'aliments importés.

Oman était jadis largement tributaire de l'agriculture, mais l'exploitation du pétrole et d'autres richesses a grandement réduit l'importance de ce secteur pour l'économie. Néanmoins, la culture et l'élevage offrent encore des possibilités. Le gouvernement engage davantage de fonds pour la recherche, les programmes de vulgarisation et les prêts aux fermiers.

La pêche est une industrie traditionnelle dans les États du Golfe; les prises continuent de satisfaire la quasi-totalité de la demande locale. Les prises de crevettes sont suffisantes pour permettre l'exportation. Tous les États du Golf ont des flottilles de pêche, dont la plupart appartiennent en partie ou en totalité au gouvernement.

L'industrie alimentaire occupe une place restreinte dans tous les États du Golfe, et une place prioritaire dans les projets de développement. Les États produisent actuellement des produits laitiers, des œufs, de la farine, du pain, des boissons non alcooliques, des biscuits, des pâtes et des produits à base de viande.

Commerce extérieur et contrôle des importations

La majeure partie des produits consommés dans les États du Golfe sont importés. Les importations ont augmenté de façon spectaculaire jusqu'au début des années 80, quand la baisse des revenus pétroliers a commencé à sérieusement affecter l'activité économique. Entre 1982 et 1983, la valeur des importations a diminué dans tous les États du Golfe. Néanmoins, le marché régional représente plus de 20 milliards de dollars américains pour les exportateurs mondiaux. Les principaux fournisseurs sont le Royaume-Uni, le Japon, les États-Unis et l'Europe de l'Ouest.

Les droits de douane sur les produits importés dans les États du Golfe sont minimes. Les droits minimums (4% dans la plupart des cas) s'appliquent à toutes les marchandises, quelle que soit leur origine, alors que les droits plus élevés (10 à 25%) s'appliquent aux produits de luxe et, dans certains cas, lorsqu'il y a nécessité de protéger les producteurs locaux. Il n'y a pas de restrictions en matière de change; toutes les devises sont fortes.

Commerce avec le Canada

Le tableau ci-après résume les exportations canadiennes à destination des États du Golfe depuis 1982 :

Exportations canadiennes à destination des États du Golfe

(en milliers de dollars canadiens)

	1982	1983	1984	1985	1986
Koweït	96 506	64 439	66 479	29 092	24 366
Bahreïn	5 576	4 697	5 211	5 984	7 604
Qatar	18 582	9 951	11 013	5 544	7 642
É.A.U.	47 441	31 001	23 596	18 872	24 278
Oman	22 077	8 549	6 853	8 940	5 906
TOTAUX	190 176	118 737	113 152	68 432	69 796

Source: Statistique Canada

Le tableau ci-après indique la composition des exportations canadiennes à destination des États du Golfe :

Principales exportations du Canada à destination des États du Golfe — 1986

(en milliers de dollars canadiens)

Koweït

Produits chimiques spécialisés et explosifs pour l'industrie	3 979
Voitures 110-120 pi. cu., neuves	2 795
Pièces et accessoires d'automobiles	2 223
Pneus d'automobiles, neufs	1 839
Camions et châssis, commerciaux	1 717
Familiales, neuves	937
Structures et pièces préfabriquées	378
Médicaments et produits pharmaceutiques	334

Bahreïn

Barres, tiges, tôles, feuilles, disques en acier	2 931
Tapis en rouleaux	593
Fils et câbles isolés	492
Carreaux de plancher et de plafond	415
Savon et détersifs	407
Voitures 100-120 pi. cu., neuves	208
Matériel de télécommunications commercial	190

Qatar

Matériel et pièces d'instruments de laboratoire	2 187
Camions et châssis, commerciaux	1 100
Voitures 110-120 pi. cu., neuves	1 045
Tapis en rouleaux	820
Assemblages, équipement et pièces d'avions	388
Matériel et pièces d'appareils téléphoniques	328

É.A.U.

Pièces de machinerie pour la production du pétrole, du gaz, et du charbon	4 176
Assemblages, équipement et pièces d'avions	3 161
Voitures 110-120 pi. cu., neuves	1 102
Tapis en rouleaux	1 069
Machines et pièces à travailler les métaux	965

Oman

Papier journal	634
Matériel de télécommunications commercial	945
Assemblages, équipement et pièces d'avions	786
Voitures 100-120 pi. cu., neuves	461
Matériel et pièces d'appareils téléphoniques	361
Tuyaux et tubes de fer et d'acier, soudés	255
Machines de forage de terrain et pièces connexes	248

Source : Statistique Canada

Comme l'indiquent les tableaux ci-dessus, les exportations canadiennes ont augmenté jusqu'en 1982, puis ont baissé de façon spectaculaire. Ce n'est pas surprenant, étant donné la chute brutale des revenus du pétrole et la réduction des importations dans tous les États du Golfe. La part du Canada sur ce marché a toujours été inférieure à 1%. Néanmoins, le Canada exporte une vaste gamme de produits. Les voitures et camions représentent approximativement la moitié de toutes les exportations. Le Canada n'a pas joué de rôle important dans les grands projets infrastructurels ou industriels des États du Golfe.

III. COMMERCE AVEC LES ÉTATS DU GOLFE

Généralités

Tous les gouvernements des États du Golfe jouent un rôle important dans la planification, le financement et l'exécution des grands projets. Toutefois, les transactions commerciales courantes relèvent en grande partie de la libre entreprise; il est pratiquement impossible de réaliser une vente à un gouvernement client sans passer par un homme d'affaires local. Dans chaque État, quelques familles de négociants puissants, dont les membres peuvent occuper des postes clés au gouvernement, contrôlent le secteur privé. Dans la plupart des États du Golfe, des lois limitent les soumissions aux appels d'offres lancés par le gouvernement aux fournisseurs ou aux entrepreneurs locaux à condition que les normes techniques et d'exécution puissent être respectées.

Les Arabes du Golfe sont habiles en affaires et de plus en plus fins en gestion. Les fournisseurs étrangers qui espèrent réaliser rapidement une vente seront certainement déçus. Les affaires ne se traitent que par des contacts personnels fréquents, rarement par correspondance. **La même personne** doit en principe effectuer trois ou quatre visites au moins avant de pouvoir persuader l'acheteur que le vendeur est réellement sérieux. Les ressortissants du Golf respectent les titres et considèrent que leurs projets et leurs perspectives de marché justifient que les affaires soient traitées avec des gens du plus haut niveau. Les Canadiens et leurs produits sont bien accueillis dans le Golfe, mais les gens se plaignent souvent de l'inefficacité de la commercialisation et des mauvais services après-vente.

Heures d'ouverture des bureaux

Dans les États du Golfe, la semaine est de six jours, du samedi au jeudi inclusivement. Le vendredi est un jour de congé. Les bureaux du gouvernement sont généralement ouverts de 7 h 30 à 13 h 30, du samedi au mercredi et jusqu'à 11 h 30 le jeudi.

Dans le secteur privé, les bureaux fonctionnent le matin de 8 h à 12 h 30 et l'après-midi de 15 h ou 16 h à 19 h, du samedi au mercredi. Le jeudi, ils sont ouverts le matin seulement. Les discussions d'affaires peuvent se prolonger jusqu'au soir.

Durant le mois du Ramadan, les heures d'ouverture des bureaux sont grandement réduites. Il est recommandé aux hommes d'affaires de ne pas se rendre dans la région à moins d'avoir des contacts bien établis et d'être sûrs de pouvoir les rencontrer. Le mois du Ramadan varie d'une année à l'autre. En outre, durant les mois chauds de l'été, c'est l'exode des ressortissants et des expatriés qui prennent des vacances à l'étranger.

Correspondance

On peut correspondre en anglais avec la plupart des organismes commerciaux. En cas de transaction avec des hauts fonctionnaires gouvernementaux, il est utile et courtois de faire traduire la correspondance en arabe. La même chose s'applique aux brochures, à la documentation commerciale et aux cartes de visites. Tous les établissements commerciaux ont le télex et l'utilisent pour une grande partie de leurs communications.

Représentation

Toute vente de marchandise, que ce soit au secteur public ou au secteur privé, doit être effectuée par l'entremise d'un représentant ou d'un distributeur ressortissant de l'État en question ou d'une société de propriété locale. Dans le cas de la vente de services de consultation, cela n'est pas nécessaire. Toutefois, en pratique, il peut être difficile d'obtenir des contrats autrement.

On ne saurait trop souligner l'importance de choisir le partenaire « idéal ». Il est vivement recommandé d'examiner soigneusement les antécédents, l'influence et les capacités de plusieurs représentants ou distributeurs avant d'en choisir un. À noter que les représentants ou distributeurs se montrent rarement aussi insistants qu'en Amérique du Nord. De même, beaucoup d'entre eux n'ont pas la compétence technique

nécessaire pour promouvoir activement les produits de pointe ou pour encourager les clients à rédiger des spécifications concernant une nouvelle technologie. C'est au fabricant d'y veiller, et cela n'est possible qu'en rendant régulièrement visite aux représentants, distributeurs et utilisateurs.

Appels d'offres gouvernementaux

Dans tous les États du Golfe, les achats gouvernementaux représentent une grande proportion des importations. Les contrats sont normalement adjugés au moyen d'appels d'offres ouverts exclusivement aux sociétés préqualifiées passant par des représentants ou distributeurs locaux agréés. Au Koweït, au Qatar et à Oman, un comité central des appels d'offres ou un conseil des appels d'offres est chargé de lancer les appels d'offres du gouvernement et d'évaluer les soumissions. Dans le cas de Bahreïn et des Émirats, les appels d'offres sont émis directement par le ministère client ou la municipalité cliente. Dans la plupart des cas, les délais sont courts. Toutefois, si le représentant ou le distributeur est efficace, il aura eu vent du projet d'appel d'offres avant son lancement. Les consultants qui désirent être invités à soumissionner doivent normalement se faire enregistrer auparavant auprès du ministère de la Planification ou du ministère client approprié. Les contrats gouvernementaux sont presque toujours adjugés au soumissionnaire le moins disant, souvent sans trop d'égard aux qualités techniques. Il est indispensable de pouvoir livrer à temps.

Foires et missions commerciales

Plusieurs grandes expositions spécialisées ont lieu, notamment dans les centres d'exposition de Bahreïn et de Dubaï. Elles sont généralement bien organisées et accueillent un assez grand nombre d'acheteurs des États du Golfe et de l'Arabie Saoudite. Toutefois, la location d'un stand coûte très cher.

Pour obtenir des renseignements sur les foires et missions commerciales à venir, vous pouvez vous adresser aux bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale ou au :

Ministère des Affaires extérieures
Direction de l'expansion du commerce
au Moyen-Orient
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 993-7040

Modalités de paiement

Une lettre de crédit irrévocable est normalement exigée. Compte tenu de la force des monnaies locales, les prix peuvent être cotés en dollars canadiens. En fait, les importateurs aiment beaucoup être payés en dollars canadiens moyennant un escompte par rapport au dollar américain ou aux autres grandes devises.

Il est généralement impossible de se procurer des rapports de solvabilité ou des états financiers détaillés. Les banques pourront vous indiquer si une compagnie est à même ou non de traiter des transactions d'une certaine importance, mais ne fournissent normalement pas de détails.

Échantillons et articles publicitaires

Les autorités douanières décident dans une large mesure s'il y a lieu d'exiger ou non des droits sur les échantillons. Les marchandises en quantité raisonnable et qui ne peuvent d'ordinaire être vendues sont, en principe, admises en franchise. Les échantillons envoyés par la poste ou par fret aérien doivent être accompagnés d'une déclaration quant à leur caractère. Les marchandises transportées dans les bagages à main doivent être accompagnées d'une facture indiquant leur valeur.

IV. VOYAGES À DESTINATION DES ÉTATS DU GOLFE

Passeports et visas

Les ressortissants de tous les pays, excepté ceux des pays du CCG, qui se rendent dans un État du Golfe doivent être munis d'un passeport et d'un visa valides. Une lettre ou une déclaration de non-opposition (DNO) d'un répondant local est exigée. On peut se faire établir un visa par les missions diplomatiques des États du Golf accréditées auprès du Canada ou par des missions des États du Golfe accréditées auprès d'autres pays. La preuve de délivrance d'une DNO devrait suffire pour le transport, mais cela signifie que quelqu'un doit venir vous attendre à l'aéroport, muni du certificat, et que vous devez vous faire délivrer un visa sur place. Des visas de transit peuvent être délivrés pour 24 heures, à condition que le visiteur soit en possession d'un billet avec continuation vers une autre destination. À Bahreïn et au Qatar, ces visas sont valides 72 heures.

Seul Bahreïn a une mission diplomatique au Canada. Le Koweït a au Canada un consul honoraire qui peut émettre des visas dans la plupart des cas. Les adresses des missions appropriées sont les suivantes :

- Koweït** Consul honoraire du Koweït
1510, chemin Walkley
Ottawa (Ontario)
K1V 0H8
Téléphone : (613) 731-3242
- Bahreïn** Consulat du Bahreïn
1869, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H3H 1R4
Téléphone : (514) 931-7444
Télex : 021-05562235
- Qatar** Ambassade du Qatar
600 New Hampshire Ave., N.W.,
Washington, D.C. 20037
Téléphone : (202) 338-0111
Télex : (ITT) 440 246 AQTR

É.A.U. Ambassade des Émirats arabes unis
Suite 74, 600 New Hampshire Ave. N.W.
Washington, D.C. 20037
Téléphone : (202) 338-9180/338-6500
Télex : (ITT) 440 396 EMARAT

Oman Ambassade d'Oman
2342 Massachusetts Ave. N.W.
Washington, D.C. 20008
Téléphone : (202) 387-1908/387-2014
Télex : (ITT) 98547 OMANIYA UI WSH

La délivrance d'un visa pouvant prendre jusqu'à 30 jours à compter de la présentation de la demande dûment remplie et accompagnée des documents requis, il est conseillé de s'y prendre bien à l'avance.

Hôtels

Tous les États du Golfe ont d'excellents hôtels de calibre international. Les prix sont extrêmement élevés, entre 100 \$ et 150 \$ par nuit pour une chambre d'une personne. La plupart des hôtels appartiennent à des chaînes internationales et mettent à la disposition de leurs clients toute une série de services. Il faut réserver. L'ambassade au Koweït peut recommander des hôtels dans toute cette région.

Ambassades du Canada

Il est conseillé aux exportateurs canadiens qui vont dans les États du Golfe d'informer nos ambassades au Koweït de leur visite. Les coordonnées sont les suivantes :

Ambassade du Canada
C.P. 25281
Safat, Koweït
Tél. : 2511451/2555754
Télex : 23549 MCAN KT
(Territoire : Koweït, Bahreïn, É.A.U., Oman,
Qatar)

Il y a également un consulat honoraire du Canada à Oman qui peut aider les personnes qui visitent ce pays. Les coordonnées sont les suivantes :

M. Dan Danesh
Consul honoraire du Canada
a/s Cansult Limited
C.P. 443
Mascate, Oman
Tél. : 601-271
Telex : 5382 CANSULT ON

V. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Publications

La meilleure revue hebdomadaire pour vous tenir au courant de la situation économique, politique et commerciale (y compris des avis d'appels d'offres) dans les États du Golfe est le *Middle East Economic Digest*, publié par Middle East Economic Digest Ltd., MEED House, 21 John Street, Londres, WC1N 2BP, Angleterre. Il est fortement recommandé de se tenir au courant des activités de tout le Moyen-Orient.

Pour tout renseignement concernant les autres publications, s'adresser à l'ambassade du Canada au Koweït.

Chambres de commerce et d'industrie

Chaque État du Golfe a sa Chambre de commerce et d'industrie auprès de laquelle toutes les compagnies locales doivent être immatriculées. Outre qu'elle constitue un important groupe de pression pour la défense des intérêts du secteur privé, elle encourage le commerce extérieur en publiant des informations sur les débouchés et les règlements locaux, en accueillant des missions commerciales venant de l'étranger, en arbitrant les litiges commerciaux, sur demande, et en aidant en général les hommes d'affaires étrangers.

Coordonnées des Chambres de commerce :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Koweït

C.P. 775

Safat, Koweït

Tél. : 2433864

Télex : 22198 GURFTIGARA KT

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bahreïn

C.P. 248

Manama, Bahreïn

Tél. : 253749

Télex : 8691 GHURFA BN

Chambre de Commerce et d'Industrie du Qatar
C.P. 402
Doha, Qatar
Tél. : 423677
Télex : 4078 TIJARA DH

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oman
C.P. 4400
Ruwi, Oman
Tél. : 702255
Télex : 5389 ALGHURFA

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abu Dhabi
C.P. 662
Abu Dhabi
Émirats arabes unis
Tél. : 330880
Télex : 22449 TIJARA EM

Chambre de Commerce et d'Industrie de Dubaï
C.P. 1457
Dubaï
Émirats arabes unis
Tél. : 221181
Télex : 45997 TIJARA EM

Conseil du commerce canado-arabe

Le Conseil du commerce canado-arabe est une association formée de compagnies canadiennes du secteur privé traitant avec les divers pays du monde arabe. Le Conseil a pour but de promouvoir et d'améliorer les relations commerciales du Canada avec les pays arabes. Il agit comme consultant du gouvernement au Canada pour les questions relatives au commerce canado-arabe et s'efforce de mieux faire connaître les sociétés et les compétences canadiennes dans les pays arabes. Au Canada, le Conseil s'occupe, entre autres activités, de l'organisation de réunions périodiques des membres du Conseil, de la liaison entre les fonctionnaires du gouvernement canadien et des représentants commerciaux locaux des gouvernements arabes qui sont représentés au Canada, de la tenue de séminaires à orientation commerciale et de la publication d'un bulletin périodique contenant des informations sur la situation commerciale dans le monde arabe et le commerce avec cette région.

Les compagnies qui désirent devenir membres du Conseil sont invitées à écrire ou à téléphoner au :

Conseil du commerce canado-arabe
200, rue Elgin
Bureau 301
Ottawa (Ontario)
K2P 2J7
Tél. : (613) 238-4000

Bureaux du MEIR

Les gens d'affaires qui n'ont jamais exporté sont invités à communiquer avec le Centre des entreprises, à Ottawa ou avec l'un des bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) aux adresses ci-dessous :

Centre des entreprises

Ministère de l'Expansion
industrielle régionale
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : (613) 995-5771

Bureaux régionaux

Alberta

Cornerpoint Building,
Suite 505
10179 — 105th street
Edmonton (Alberta)
T5J 3S3
Tél. : (403) 420-2944
Télex : 037-2752

Colombie-Britannique

Bentall Centre — Tower IV
1055 Dunsmuir Street,
Suite 1101
P.O. Box 49178
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V7X 1K8
Tél. : (604) 666-0434
Télex : 045-1191

Île-du-Prince-Édouard

Confederation Court Mall
134 Kent Street, Suite 400
P.O. Box 1115
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7400
Télex : 014-44129

Manitoba

P.O. Box 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Tél. : (204) 983-4090
Télex : 075-7624

Nouveau-Brunswick

Assumption Place
770, rue Main
C.P. 1210
Moncton
(Nouveau-Brunswick)
E1C 3P9
Tél. : (506) 857-6400

Nouvelle-Écosse

P.O. Box 940, Station « M »
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018
Télex : 019-22525

Ontario

4th Floor
Dominion Public Building
1 Front Street West
Toronto (Ontario) M5J 1A4
Tél. : (416) 973-5000
Télex : 065-24378

Québec

800, Place Victoria
C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8185
Télex : 055-60768

Saskatchewan

6th Floor
105—21st Street East
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0B3
Tél. : (306) 975-4400
Télex : 074-2742

Terre-Neuve

90 O'Leary Avenue
P.O. Box 8950
St-John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4053
Télex : 016-4749

Territoires du Nord-Ouest

P.O. Box 6100
Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest)
X1A 1C0
Tél. : (403) 920-8568
Télex : 074-2742

Yukon

Suite 301
108 Lambert Street
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél. : (403) 668-4655
Télécopieur :
(403) 668-5003
Télex : 014-2200

Société pour l'expansion des exportations

Siège social

151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
Adresse postale :
Société pour l'expansion
des exportations
C.P. 655
Ottawa (Ontario) K1P 5T9
Tél. : (613) 598-2500
Câble : EXCREDCORP
Télex : 053-4136
Télécopieur :
(613) 237-2690

Régions de la Colombie-Britannique et du Yukon

General Manager, British
Columbia and Yukon
Region
Export Development
Corporation
Suite 1030, One Bentall
Centre
505 Burrard Street
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V7X 1M5
Tél. : (604) 688-8658
Télex : 04-54223
Télécopieur :
(604) 688-3710

Région des Prairies et du Nord

General Manager, Prairie
and Northern Region
Export Development
Corporation

Bow Valley Square III,
Suite 2140

255-5th Avenue S.W.

Calgary (Alberta)

T2P 3G6

Tél. : (403) 294-0928

Télécopieur :

(403) 294-1133

Bureau du district du Manitoba et de la Saskatchewan

District Manager, Manitoba
and Saskatchewan
Export Development
Corporation

330 Portage Avenue,
Suite 707

Winnipeg (Manitoba)

R3C 0C4

Tél. : (204) 943-3938

Télex : 07-57624

Télécopieur :

(204) 983-2187

Région de l'Ontario

General Manager, Ontario
Region

Export Development
Corporation

Sutie 810, National Bank
Building

P.O. Box 810

150 York Street

Toronto (Ontario) M5H 3S5

Tél. : (416) 364-0135

Télex : 06-22166

Télécopieur :

(416) 862-1267

Bureau du district de London

District Manager,
South Western Ontario
Export Development
Corporation

451 Talbot Street, Suite 303

London (Ontario) N6A 5C9

Tél. : (519) 679-6523

Télécopieur :

(519) 679-4483

Région du Québec

Directeur général, région
du Québec

Société pour l'expansion
des exportations

Bureau 2724, 800, Square
Victoria

C.P. 124

Succursale postale

« Tour de la Bourse »

Montréal (Québec) H4Z 1C3

Tél. : (514) 878-1881

Télécopieur :

(514) 878-9891

Région de l'Atlantique

General Manager, Atlantic
Region

Export Development
Corporation

Toronto-Dominion Bank
Bldg.

Suite 1003, 1791 Barrington
Street

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 3L1

Tél. : (902) 429-0426

Télex : 019-21502

Ministère des Affaires extérieures

Programmes d'exportation
(TPE)

Ministère des Affaires
extérieures

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario)

K1A 0G2

Tél. : (613) 996-8708

Télex : 053-3745 (TPE)

Indicatif : External F OTT

INFO-EXPORT (sans frais)

1-800-267-8367

Télex: 053-35745 (BTCE)

Indicatif : External F OTT

Notes

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E

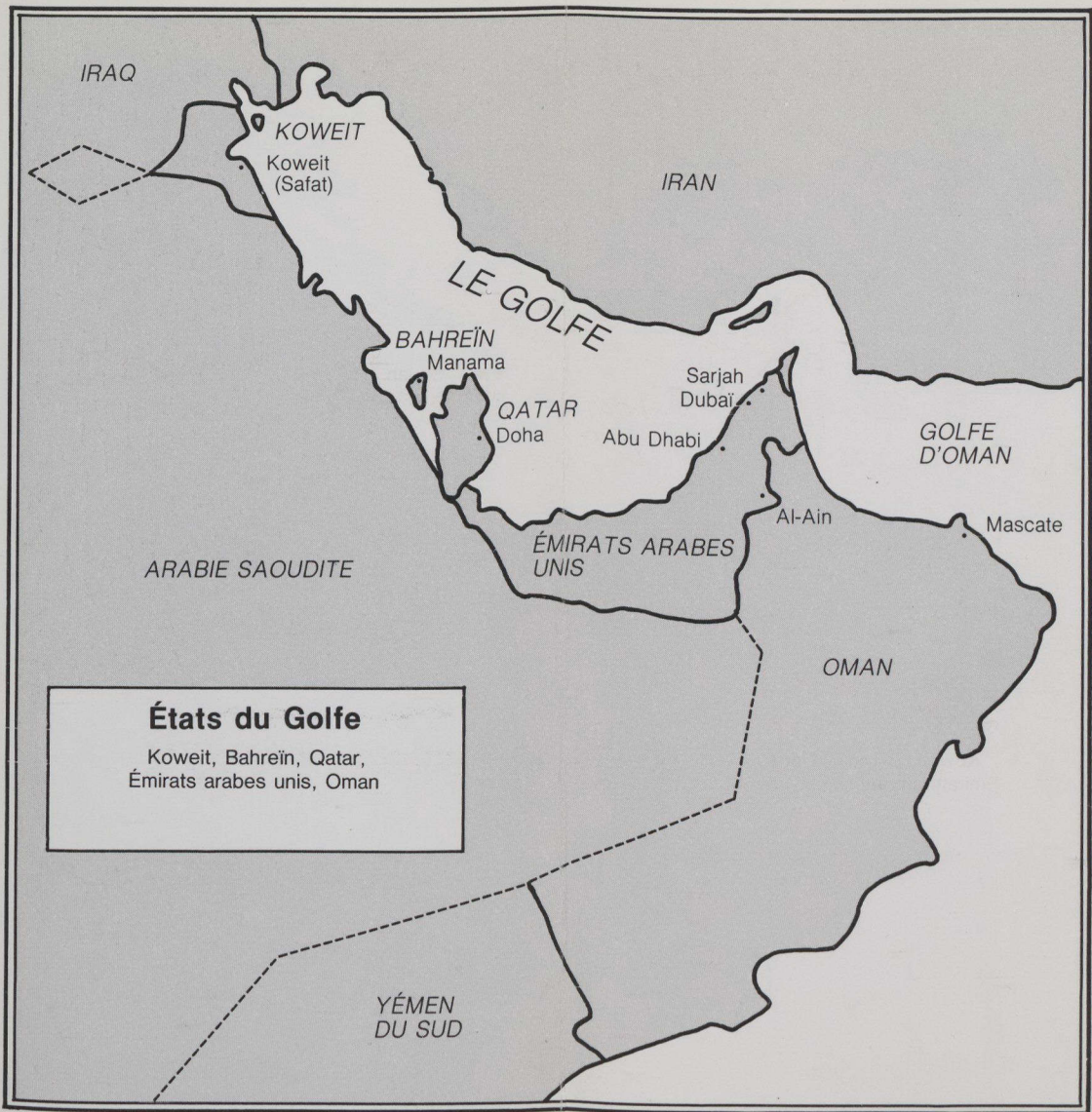


3 5036 20084952 2

Storage

HF 1010 .G85A6514 1988 STORAGE

Etats du golfe : Koweit, Bahrein,
Qatar, Emirats arabes unis, Oman :
guide de l'exportateur canadien. --
15234050





Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Canada